

A2NEK
Société à responsabilité limitée
6, rue de Dublin, Parc Aquatechnique, 34200 Sète
34 200 Sète

RCS Montpellier B 798 735 965

STATUTS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE REUNIE SUR PREMIERE CONVOCATION :

En l'an deux mille vingt-quatre, le 10 juin à 19 heures, les actionnaires de la Société SAS A2NEK se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société sur convocation de leur président, Mr BOURDIE Antoine.

EST PRESENT :

L'actionnaire détenant la totalité des actions.

Il est constaté que les associés présents détiennent la totalité des actions constituant le capital social de la société, et qu'en conséquence la présente Assemblée pourra valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

MODIFICATION DE LA DATE DE L'EXERCICE SOCIAL

PREMIERE RESOLUTION :

Il a été décidé de modifier la date de l'exercice social du 01 janvier au 31 décembre. Le prochain exercice s'arrêtera au 31.12.2024.

L'article 18 des statuts est modifié en conséquence.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée.

Mr BOURDIE Antoine

